



**PROCÈS VERBAL
DE LA SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
TENUE LE 22 JUIN 2020
CE2020-05**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue par Teams, le 22 juin 2020, à 20 h.

SONT PRÉSENT(E)S :

Mmes
Sylvie Comeau
Nancy Létourneau
Jacinthe Thériault
Mélanie Champagne
Nancy Marleau
Johanne Perron
Valérie Thiboutot
Élaine Caron
Nancy Beaulieu

M.
Normand Cossette

SONT ABSENT(E)S

Mme
Vicky Morin

**1. ACCUEIL ET
VÉRIFICATION DU
QUORUM**

Il est 20h00

Mme Nancy Létourneau souhaite la bienvenue. L'assemblée est présidée par Mme Nancy Létourneau en remplacement de Mme Mélanie Champagne en raison de la formule TEAMS utilisé.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR
DU 22 JUIN 2020**

CE-022-20

L'ordre du jour du 22 juin est lu, puis adopté par Mme Nancy Marleau en ajoutant un point dans le varia pour le budget de voyage de 6^{ème} année.

Adopté par Mme Nancy Marleau

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
20 MAI 2020 ET
POINT DE SUIVI**

CE-023-20

Le procès-verbal du 20 mai 2020 est lu par Mme Nancy Létourneau et adopté avec les corrections suivantes :

Au point 11-b : changer le Conseil de service scolaire par Centre de service scolaire

Ajouter Mme Vicky Morin aux présences de la dernière rencontre.

Au point 11-E : Représentante du comité de parents : inscrire aucun commentaire et mettre le paragraphe écrit dans la section varia.

Point de suivi : Les élèves retourneront à l'école à temps plein obligatoirement en septembre, à moins d'un problème de santé sérieux.

Adopté par Mme Mélanie Champagne

**4. APPROBATION DU
BUDGET 2020-2021**

CE-024-20

Mme Nancy Létourneau présente le budget 2020-2021 :

- Baisse du nombre d'élèves avec la classe en moins et donc baisse des revenus
- Ajout de service pour les élèves avec besoin particulier présent à l'école et les nouveaux arrivants en septembre.
- Mme Jessica Fortier sera à 100% à l'école de Landrienne.
- Le budget est équilibré.

Adopté par Mme Élane Caron

**5. ADOPTION DU
BUDGET SERVICE DE
GARDE 2020-2021**

CE-025-20

Présentation du budget par Mme Nancy Létourneau. Le service de garde a une très bonne clientèle. Tout va bien.

Adopté par Mme Nancy Beaulieu

**6. FRAIS DE
SURVEILLANCE Du
DÎNER 2020-2021**

CE-026-20

Les frais de surveillance du dîner passeront de 85,00\$ à 100,00\$.

Adopté par Mme Johanne Perron

**7. PRÉSENTATION /
APPOBATION DU
PLAN DE LUTTE**

CE-027-20

Mme Sylvie Comeau présente le plan de lutte retravaillé avec le comité climat scolaire. Le document initial contenait 31 pages et maintenant il a 11 pages. Le plan de lutte se veut un document de référence pour les parents, les intervenants. Mme Valérie Proulx, ressource régionale a participé à l'écriture du document.

Adopté par Mme Mélanie Champagne

CE-028-20

8.RAPPORTS

- a) Direction : Mme Nancy Létourneau remercie l'équipe de Mme Sylvie Comeau pour le travail à l'école. Elle remercie aussi les membres du conseil d'établissement. Des félicitations particulières ont été adressées à M. Normand Cossette pour sa belle carrière et ce qu'il a apporté à l'école dans le domaine des arts, de la culture et de la musique. Il y a une rencontre prévue en août avec les ressources humaines et l'équipe de direction pour le remplacement de M. Normand Cossette.
- b) Représentants des enseignants : une très belle dernière journée d'école est prévue pour le lendemain, 23 juin.
- c) Représentante du soutien; aucun commentaire
- d) Représentantes du comité de parents CSSH; aucun commentaire
- e) Représentante de l'OPP; aucun commentaire

9. CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune

10.QUESTION DU PUBLIC

Aucune

11.VARIA

Voyage de 6^e année : Mme Nancy Marleau informe le CÉ de sa déception face à l'annulation de certains projets. Elle souligne l'excellente initiative pour souligner la fin du primaire pour les élèves de 6^e année. L'argent des commanditaires leur a été retourné. Pour ce qui est de l'argent qui reste, elle reste dans le compte voyage. Mme Mélanie Champagne propose d'élargir la motion pour pouvoir utiliser l'argent à autre chose qu'au voyage si nécessaire. Il pourrait être pour le soulignement de la fin du primaire des élèves de 6^{ème} année.

Mme Nancy Marleau souligne la rareté de l'ombre dans la cour d'école. Mme Johanne Perron propose d'utiliser l'argent du conseil d'établissement non-utilisé pour acheter des arbres.

Le conseil d'établissement souhaite une écriture de journal pour le 500,00\$ non dépensé. L'argent devra être dépensé pour la cour d'école, soit pour l'ombrage ou toute autre amélioration, mais pas pour des ballons.

L'assemblée générale annuelle sera le lundi 14 septembre 2020.

12.ÉVALUATION DE L'ANNÉE

Très belle rencontre et très belle année.

13.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 21h16

Nancy Létourneau
Directrice

Mélanie Champagne
Présidente